

Soutien technique des lacs ETE 2009
Programme *Bleu Laurentides*

Municipalité de
Sainte-Anne-des-Lacs



Rapport d'activités par
Arnaud Holleville, Agent de liaison

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1. Mise en contexte	3
1.1. Territoire et réseau hydrographique	3
1.2. Historique et population	6
1.3. Environnement et problématique	6
1.4. Sensibilisation et réglementation	7
2. Biographie de l'agent de liaison	8
3. Objectif général	9
4. Objectifs spécifiques	9
5. Bilan	11
5.1. Objectif 1 : Accompagner et former les riverains	11
5.2. Objectif 2 : Sensibiliser les citoyens	16
5.3. Objectif 3 : Participer aux activités	20
6. Orientations et recommandations	24
6.1. Sensibilisation	24
6.2. Formation et accompagnement	25
CONCLUSION	28
ANNEXE 1	29
ANNEXE 2	33
ANNEXE 3	36
ANNEXE 4	41

INTRODUCTION

La région administrative des Laurentides connaît depuis trente ans une très forte croissance démographique, un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Le nombre de villégiateurs venant contempler la beauté des paysages des Laurentides est aussi fortement à la hausse.

Les milieux naturels des Laurentides, plus particulièrement les lacs, sont donc soumis à des pressions qui peuvent menacer leur intégrité écologique. Plusieurs lacs de cette région montrent d'ailleurs des signes inquiétants de dégradation. En effet, certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport important de nutriments d'origine anthropique qui favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques envahissantes. Il est important de noter que la dégradation des lacs peut engendrer des conséquences économiques non négligeables pour les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau affecté par des proliférations de plantes aquatiques envahissantes ou de cyanobactéries peut engendrer une baisse significative de la valeur des immobilisations situées autour de ce dernier. À la lumière de ces informations, il appert urgent que les associations de lacs et les municipalités des Laurentides entreprennent le suivi de l'état de santé des lacs.

Bleu Laurentides est une initiative du milieu, issue de la *Table de concertation sur les lacs des Laurentides* qui vise à susciter des changements de comportements significatifs chez les usagers. Il a aussi pour but d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement des territoires lacustres.

Bleu Laurentides se divise en deux volets :

- Programme régional d'accompagnement pour la mise en œuvre de la surveillance volontaire des lacs des Laurentides.
- Développer, avec les municipalités et les acteurs du milieu, des outils d'aménagement et de gestion durables des paysages lacustres.

Les différents outils développés misent sur le partenariat naturel entre les riverains et les gestionnaires municipaux pour renforcer les compétences locales en matière de gestion durable des lacs.

1. MISE EN CONTEXTE

La municipalité de Sainte-Anne-des-lacs est située à la limite sud de la municipalité régionale de comté (MRC) des Pays-d'en-Haut. Fondée le 28 mars 1946, Sainte-Anne-des-lacs a su conserver un paysage magnifique où le charme des cours d'eau se mélange à la beauté des montagnes et des forêts.

1.1. Territoire et réseau hydrographique

Sainte-Anne-des-Lacs occupe une superficie de 21,3 km² et est localisée à 65 kilomètres de Montréal. Les cours d'eau du territoire se trouvent dans le bassin versant de la rivière du Nord. Pour sa part, l'Agence des bassins versants de la municipalité de Sainte-Anne-des-lacs (ABVLACS) sous-divise le territoire en cinq sous-bassins versants soit :

1. Le bassin versant du lac Marois
2. Le bassin versant du lac Ouimet
3. Le bassin versant du lac Parent
4. Le bassin versant du lac Olier
5. Le bassin versant Sainte-Anne

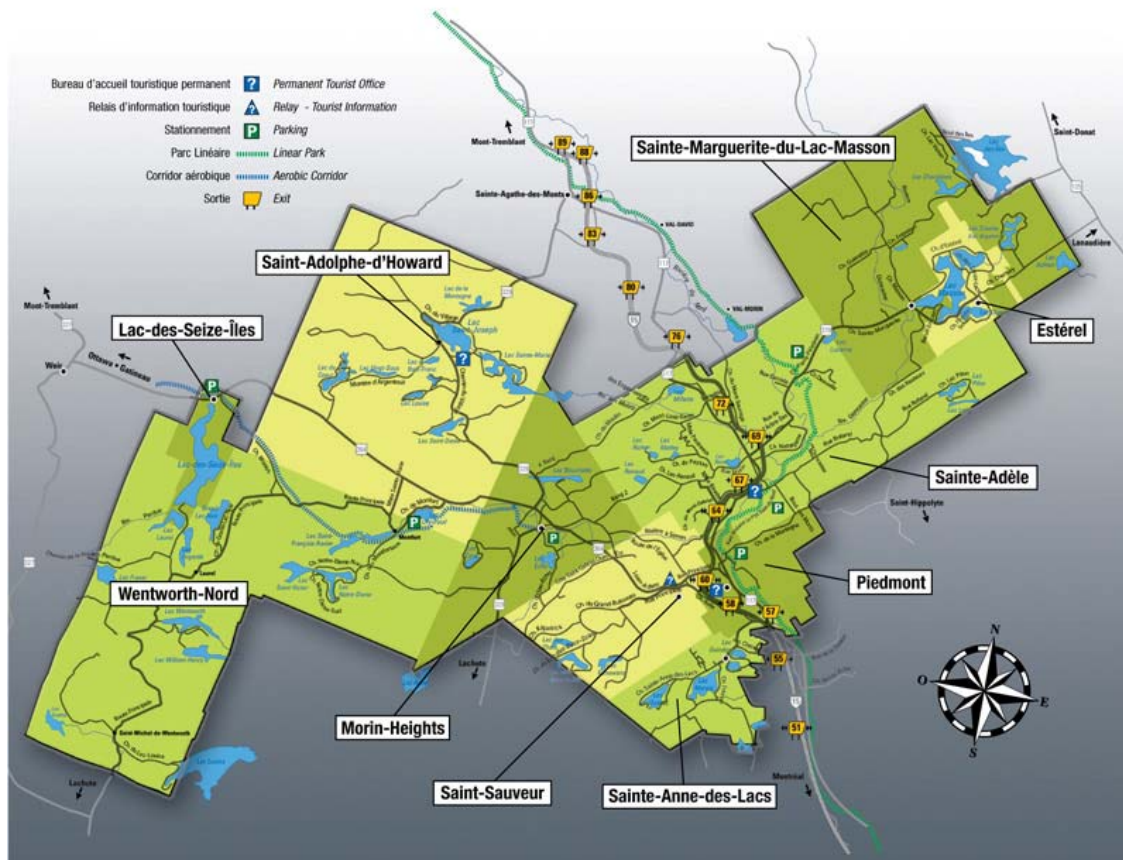


Figure 1 : Carte de la MRC des Pays-d'en-Haut

Le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du Ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs (MDDEP) est très présent dans cette municipalité. En effet, l'état de santé de 20 lacs a été suivi durant l'été 2008. La figure 2 indique les conclusions qui ont été tirées de ces prises d'échantillons. En 2009, cinq autres lacs ont été inscrits au RSVL pour fournir une meilleure idée de l'état de santé des lacs et des sous-bassins versants qui y sont rattachés.

Classement trophique selon l'ensemble des variables physicochimiques mesurées.

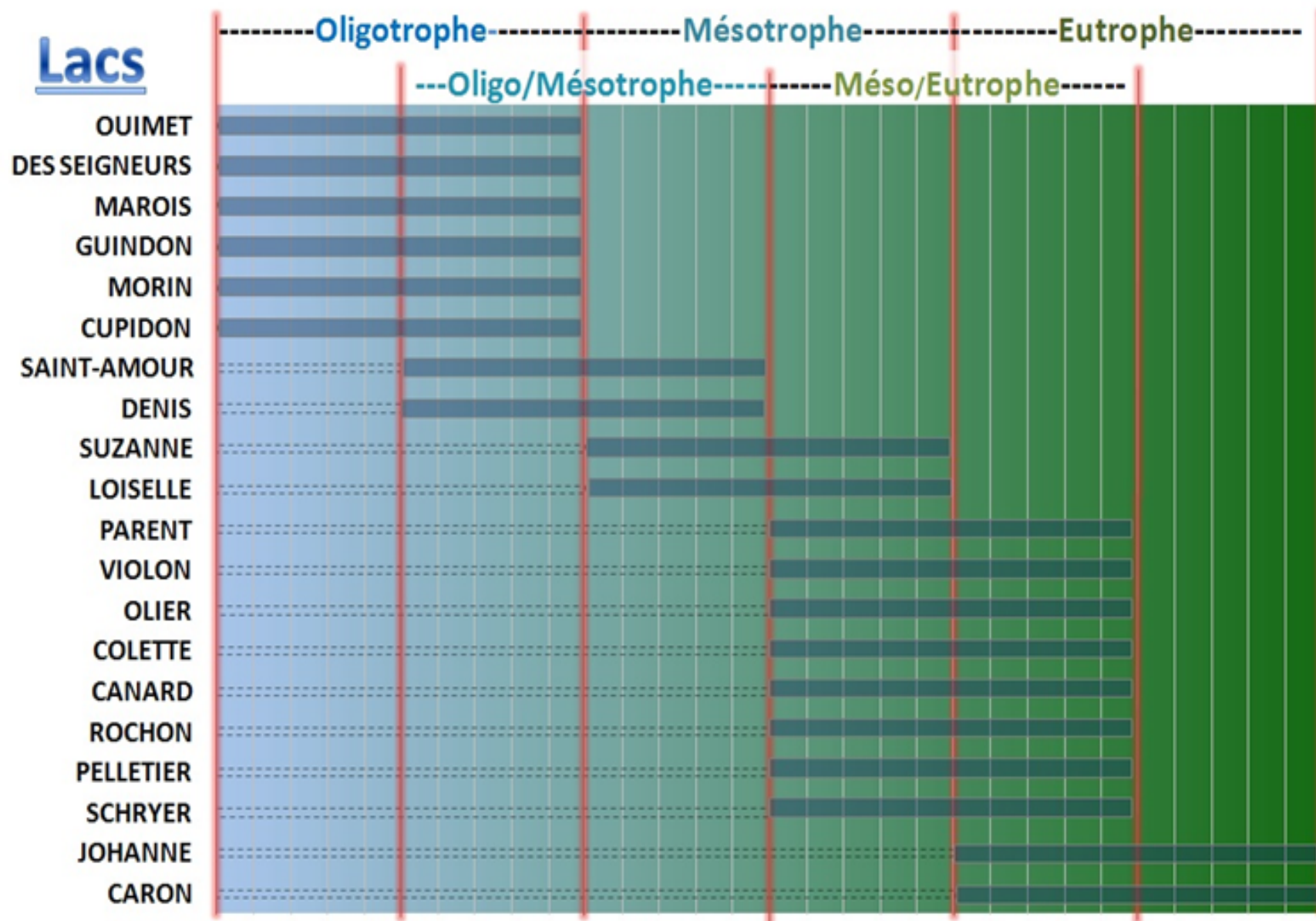


Figure 2 : Classement trophique des lacs de Sainte-Anne-des-Lacs, tiré du site Internet d'ABVLACS

1.2. Historique et population

La proximité de la métropole attire les villégiateurs et entraîne un développement de la région engendrant, entre 1981 et 2001, une croissance de la population de plus de 154 %. En 2007, il y avait 3094 résidents permanents et la majorité se sont établis à proximité des lacs, ce qui en fait la principale richesse de la région. Il est à noter que, malgré un développement accru du territoire, le milieu naturel de Sainte-Anne-des-Lacs est encore en grande partie conservé. Par ailleurs, il n'y a pas d'industries d'envergure dans la région et très peu de fermes (souvent très petites). Par conséquent, l'économie de Sainte-Anne-des-lacs est principalement axée sur le développement résidentiel et la villégiature.

1.3. Environnement et problématique

Les principales problématiques environnementales à Sainte-Anne-des-Lacs sont donc reliées au développement excessif sur le bord des lacs. Le déboisement, les installations sanitaires non conformes, les aménagements en bandes riveraines peuvent notamment entraîner une perturbation de la santé des lacs et cours d'eau. D'ailleurs, certains lacs de Sainte-Anne-des-Lacs sont aux prises avec un problème d'eutrophisation accélérée causé, en grande partie, par les apports anthropiques de phosphore aux lacs.

La présence de fleurs d'eau d'algues bleu-vert peut être un indice qu'il y a une perturbation de la qualité de l'eau par un apport supplémentaire de nutriments aux lacs. À l'été 2007, 10 lacs de la municipalité ont été touchés par un épisode de fleurs d'eau de cyanobactéries. Les lacs touchés étaient : Caron, Johanne, Saint-Amour, Suzanne, Des Seigneurs, Guindon, Marois, Loiselle, Canard et Collette.

Pour contrer les différents problèmes reliés à l'eutrophisation des milieux lacustres, la MRC et la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs se sont dotées de règlements et d'une stratégie pour améliorer la qualité de l'environnement.

1.4. Sensibilisation et réglementation

Pour répondre à une préoccupation du conseil municipal sur les questions environnementales, un responsable en environnement fut embauché en 2005, à la municipalité. En 2008, une personne supplémentaire s'est jointe à l'équipe afin de recueillir de l'information sur la qualité des bandes riveraines et des installations septiques des lacs Canard, Caron, Colette, des Seigneurs, Guindon, Marois, Parent, Saint-Amour et Suzanne. En 2009, un agent de liaison *Bleu Laurentides* du CRE Laurentides, Arnaud Holleville, a été engagé par ABVLACS et la municipalité pour sensibiliser les riverains, caractériser la santé des lacs et participer aux activités en lien avec l'environnement.

2. BIOGRAPHIE DE L'AGENT DE LIAISON

Titulaire d'un baccalauréat en Biologie, concentration écologie de l'Université de Sherbrooke, M. Holleville terminera sa maîtrise en environnement en décembre 2009. Après avoir suivi des cours sur la gestion de l'eau, sur les ressources forestières ainsi que sur le droit de l'environnement, il travaille à un document relatif à la protection des cours d'eau en milieu agricole.

Durant les dernières années, il a notamment participé à un projet de caractérisation de l'habitat de la tortue musquée. Il a aussi travaillé comme aide à l'enseignement pour deux cours d'écologie aquatique. De plus, en se proposant comme observateur au comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF) pour la maîtrise en Environnement de l'Université de Sherbrooke, il a pu acquérir de l'expérience sur la gestion de l'eau par bassin versant. À l'été 2008, Arnaud a été agent de liaison du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* à la municipalité d'Amherst.

Adeptes de canot et de pêche, il est, depuis plusieurs années, sensibilisé à la pression anthropique exercée sur les cours d'eau du Québec. Arnaud veut donc faire sa part pour que la gestion de cette ressource soit faite sans hypothéquer les générations à venir.



Figure 3 : Arnaud Holleville, Agent de liaison *Bleu Laurentides*

3. OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général du programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est de fournir une ressource technique pendant 16 semaines (approximativement du 19 mai 2009 au 4 septembre 2009) à l'ABVLACS et la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, ayant pour mandat de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides, suite à la concertation de l'ABVLACS et la municipalité.

Le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est un service clé en main. Le CRE Laurentides recrute les stagiaires, les forme et les supervise. À cette fin, un coordonnateur ou une coordonnatrice du programme est engagé(e) pour la saison estivale et est encadré(e) par la chargée de projet *Bleu Laurentides*. Ainsi, l'ABVLACS et la municipalité peuvent bénéficier de la crédibilité, de l'expérience et des outils développés par le CRE Laurentides au fil des ans.

4. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Suite à une rencontre entre les représentants de l'ABVLACS, de la municipalité et du CRE Laurentides, le 11 mars 2009, un cadre de plan d'action a été élaboré par le CRE Laurentides et déposé aux répondants du projet. Il intègre les préoccupations et les besoins exposés par la municipalité en planifiant des activités précises pour répondre aux priorités ciblées en matière de **sensibilisation** et d'**acquisition de connaissances** dans une perspective de protection des milieux lacustres, ainsi que de **communication** et de réseautage entre les différents intervenants. Ce cadre d'action a ensuite fait l'objet d'une validation auprès de l'ABVLACS et de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs et s'est ajusté, en fonction de la réalité sur le terrain au cours du mandat de l'agent de liaison.

Objectifs

1. Accompagner et former les riverains au suivi volontaire des lacs à l'aide des protocoles de caractérisation élaborés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire de la santé des lacs ciblés.

2. Sensibiliser, particulièrement les riverains des lacs ciblés, ainsi que l'ensemble des citoyens de la municipalité à la problématique d'eutrophisation des lacs et à l'importance de protéger l'intégrité des bandes riveraines. Encourager et promouvoir un programme de revégétalisation des rives par des espèces indigènes et une sensibilisation à la conservation de la végétation en place. Les lacs suivants sont ciblés : Beaulne, Cupidon, Melançon, Olier, Ouimet, Rochon et Violon.

3. Participer aux activités organisées par la municipalité et l'ABVLACS relativement au mandat de protection des lacs et à l'environnement en général.

4. BILAN

Le bilan représente les actions que l'agent de liaison du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* a réalisées durant les 16 semaines de son mandat. En général, les activités accomplies au courant de l'été avaient été prévues au plan d'action de Sainte-Anne-des-Lacs. Elles ont toutes été exécutées avec succès. Des correctifs mineurs ont été apportés durant la durée du mandat pour s'adapter aux préoccupations et à la réalité des citoyens de la municipalité. Le bilan est divisé selon les trois objectifs du plan d'action. Il existe un tableau résumé à l'annexe 1. Plusieurs documents ont été produits durant l'été par l'agent de liaison du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* et l'équipe du CRE Laurentides. L'annexe 2 montre une liste de ces documents.

4.1. Objectif 1 : Accompagner et former les riverains

Accompagner et former les riverains au suivi volontaire des lacs à l'aide des protocoles de caractérisation élaborés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire de la santé des lacs ciblés.

4.1.1. Présenter les résultats du RSVL de l'année 2008

En 2008, l'ABVLACS et la municipalité ont participé pour la première fois aux prises d'échantillons et de la transparence de l'eau dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du MDDEP. Les résultats de cette démarche ont été largement publicisés notamment sur le site Internet de l'ABVLACS, sur le site du MDDEP, dans les journaux locaux et lors de l'assemblée du 2 mai 2009 de l'ABVLACS. Durant l'été, plusieurs citoyens m'ont demandé l'état de santé du lac en bordure de leur terrain. J'ai pu leur répondre grâce aux

données acquises en 2008. La présentation des résultats fut aussi intégrée à d'autres activités comme à l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'ABVLACS du 29 août 2009.

4.1.2. Accompagner les riverains lors de la prise d'échantillons et de la transparence de l'eau

Dans le cadre de mon mandat, une séance d'information sur le RSVL a été faite le 23 mai 2009. Elle a rassemblé 26 personnes en provenance de 15 lacs. Le but de cette rencontre était de réviser les procédures d'échantillonnage de la qualité et de la transparence de l'eau, de sonder l'intérêt des bénévoles aux différents protocoles de la *Trousse des lacs* et de répondre à leurs questions. Une liste des participants à cette rencontre est présentée ainsi que leur(s) intérêt(s) pour les différents protocoles de la *Trousse des lacs*.

La plupart des bénévoles en étaient à leur deuxième année de prise d'échantillons et de la transparence de l'eau. Les demandes d'accompagnement pour la réalisation sur le terrain des protocoles ont été moins nombreuses qu'anticipées. Il y a eu plusieurs questions au niveau des périodes prévues d'échantillonnage et sur les facteurs qui influencent les variables étudiées lors des prises d'échantillons et de la transparence de l'eau.



Figure 4 : Formation sur la prise d'échantillons et de la transparence de l'eau

Peu de responsables de lacs ont profité du service d'accompagnement sur le terrain offert, préférant recevoir les informations par téléphone ou par courriel. En effet, une quarantaine de demande d'information ont été faites par courriel ou par téléphone alors que seulement cinq sorties ont été effectuées sur le terrain (Lac Morin, St-Amour, Johanne, Suzanne et Schryer). L'équivalent de quatre jours a été employé à accompagner les riverains lors des prises d'échantillons et de la transparence de l'eau.

4.1.3. Former et accompagner les riverains sur l'utilisation des protocoles de la Trousse des lacs

À l'été 2009, quatre formations théoriques avec diapositives, ont été réalisées au sujet des protocoles de caractérisation de la bande riveraine et de suivi visuel d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert.

Protocole de suivi visuel d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert

Certains lacs de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs ont été touchés par des proliférations d'algues bleu-vert dans les dernières années. Il est important que les riverains de ces lacs soient capables d'identifier ce phénomène et apprennent à caractériser son ampleur. Le protocole de suivi visuel d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert est un excellent outil pour répondre à ce besoin.

Deux formations théoriques d'une heure ont été proposées au début de mon mandat. Neuf personnes en provenance de sept lacs se sont déplacées pour les formations du 5 et 11 juin 2009. En plus du protocole de suivi visuel d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert, le guide d'identification des cyanobactéries et des exemples des différentes catégories de fleurs d'eau ont été montrés. Sur le terrain, je me suis déplacé à sept reprises pour des appels concernant le suivi des algues bleu-vert. En effet, au cours de l'été des cyanobactéries ont été observées aux lacs Marois, Parent, Caron, Suzanne, Johanne et Guindon, souvent dans une section très restreinte d'une baie des lacs. Aucun riverain n'a rempli de feuille de suivi des algues bleu-vert puisque la quantité trouvée était extrêmement faible. Environ cinq jours ont été utilisés pour répondre à cet objectif.

Protocole de caractérisation de la bande riveraine

Les deux formations théoriques sur le protocole de caractérisation de la bande riveraine ont eu lieu le 14 et le 22 juillet 2009. Neuf bénévoles sont venus assister à cette présentation. Les lacs Boucané, Guindon, Parent, Ouimet, Saint-Amour et Schryer ont été représentés. Après une formation théorique de deux heures, tous les bénévoles ont procédé à la caractérisation des rives des lacs en ma compagnie. Par la suite, d'autres bénévoles ont effectué le même exercice aux lacs Marois, Des Seigneur et Suzanne. Le temps nécessaire à la caractérisation des rives sur le terrain variait entre trois et six heures. Il faut ajouter

à cela le temps de préparation des cartes et d'utilisation de l'outil de compilation du MDDEP. Au total, onze jours ont été nécessaires afin d'effectuer toutes les caractérisations et produire les résultats.

4.1.4. Former et accompagner les riverains pour l'utilisation de l'oxymètre

À la suite des formations sur le suivi visuel des fleurs d'eau d'algues bleu-vert du 5 et 11 juin, deux formations ont été données sur l'utilisation de l'oxymètre. En effet, dix personnes en provenance de sept lacs se sont présentées aux formations théoriques. La majorité d'entre elles ont effectué la prise des données à l'aide de l'oxymètre durant l'été.

De plus, les lacs Pelletier et Pivoine ont été suivis par le responsable en environnement de la municipalité et moi-même, pour les prises d'échantillons et de la transparence de l'eau, ainsi que d'oxygène dissous, à quatre reprises durant l'été.

Huit jours ont donc été utilisés pour atteindre l'objectif mentionné.



Figure 5 : Utilisation de l'oxymètre par un bénévole au lac Parent

4.2. Objectif 2 : Sensibiliser les citoyens

Sensibiliser, particulièrement les riverains des lacs ciblés, ainsi que l'ensemble des citoyens de la municipalité à la problématique d'eutrophisation des lacs et à l'importance de protéger l'intégrité des bandes riveraines. Encourager et promouvoir un programme de revégétalisation des rives par des espèces indigènes et une sensibilisation à la conservation de la végétation en place. Les lacs suivants sont ciblés : Beaulne, Cupidon, Melançon, Olier, Ouimet, Rochon et Violon.

4.2.1. Faire des visites personnalisées sur le terrain (porte-à-porte)

Afin d'atteindre cet objectif, il a tout d'abord fallu préparer les documents de sensibilisation à distribuer ainsi que les outils utilisés lors des visites, comme par exemple:

- ❖ Assembler les ensembles de capsules plastifiées;
- ❖ Produire une nouvelle version de la fiche d'évaluation des bandes riveraines;
- ❖ Imprimer les cartes de chacun des lacs visités pour faciliter le repérage sur le terrain.

Puisqu'à l'été 2008, les riverains des lacs Marois, Suzanne, des Seigneurs, Parent, St-Amour, Caron, Guindon, Canard et Colette ont été sensibilisés aux bonnes pratiques à adopter pour l'amélioration et le maintien de la santé des lacs par un employé de la municipalité, j'ai commencé mes visites de porte-à-porte aux lacs Ouimet, Beaulne, Olier, Violon, Cupidon, Melançon et Rochon tel qu'inscrit à mon plan d'action. D'autres riverains ont par la suite été visités aux lacs Loiselle, Johanne et Schryer. Pour plus de détails, l'annexe 3 constitue un résumé de l'état des rives de chacun des lacs.

Mes visites avaient pour but de sensibiliser les riverains à la revégétalisation de la bande riveraine et à l'impact d'une installation septique non conforme sur l'état de santé des lacs. La bande riveraine a été le sujet de beaucoup d'interrogations de la part des riverains. L'interdiction de couper le gazon sur l'ensemble de la rive a été mentionnée à chacun des 67 propriétaires rencontrés. De plus, une fiche d'évaluation de la bande riveraine leur était remise, basée sur le modèle de la figure 6 et remplie lorsqu'ils étaient présents ou non. D'autres sujets ont été abordés comme :

- ❖ La vidange de la fosse septique
- ❖ Les algues bleu-vert
- ❖ L'eutrophisation
- ❖ L'état de santé du lac
- ❖ Les algues et plantes aquatiques
- ❖ Le règlement sur l'abattage d'arbres
- ❖ Les castors
- ❖ Les barrages
- ❖ Le développement durable

Fiche d'évaluation de votre bande riveraine

➤ Avez-vous des végétaux sur un minimum de 10 mètres (de la ligne des hautes eaux)?

➤ Si oui, y a-t-il présence des 3 types de végétaux?

Arbres

Arbustes

Herbacées

➤ Les espèces indigènes sont-elles représentées?

➤ Votre littoral est-il d'aspect naturel?

➤ Votre ouverture sur le lac (fenêtre verte) est-elle limitée à 5 mètres?

➤ Suggestions de l'agent de liaison :

Figure 6 : Fiche d'évaluation de la bande riveraine

Au total, 773 documents d'information et de sensibilisation ont été remis aux citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs. Le tableau 1 établit une liste des documents distribués. Plus de la moitié des documents fournis sont les ensembles de capsules d'information sur divers sujets réalisés par le CRE Laurentides.

Au total, 24 jours ont été utilisés pour effectuer de la sensibilisation porte-à-porte.

Tableau I: Liste des dépliants distribués

Liste des dépliants Fournis	Nombre
Les capsules du CRE Laurentides	475
« Évaluation de votre bande riveraine »	65
Affichette « Bande riveraine au travail »	45
« Maison propre et jardin vert »	40
Résumé de la réglementation sur la bande riveraine	139
Guide d'identification des algues bleu-vert (3 ^e édition)	9
TOTAL	773

4.2.2. Écrire ou publier dans les journaux des articles de sensibilisation

Un article est paru dans le journal de Prévost du 20 août 2009. Il relatait la collaboration de la municipalité et de l'ABVLACS ainsi que de tous les autres acteurs dans la région, incluant la MRC des Pays-d'en-Haut, pour la protection de la santé des lacs à Sainte-Anne-des-Lacs. Le texte se retrouve à l'annexe 4. Il m'a fallu un peu moins d'une journée pour écrire et présenter l'article.

4.2.3. Effectuer des conférences ou présentation de sensibilisation

Une conférence a été présentée au lac Suzanne, 11 personnes se sont déplacées pour cette rencontre de deux heures et demie. Les différents sujets abordés ont été :

- ❖ La bande de protection riveraine
- ❖ Les installations septiques
- ❖ La vidange des installations
- ❖ Les aérateurs

De plus, il est important de considérer dans cette section du rapport les riverains rencontrés et informés sur le terrain de façon plus personnalisée, non pas dans le cadre des tournées de porte-à-porte ou des activités organisées par la municipalité ou l'ABVLACS. Ils ont été quelques-uns à téléphoner à la municipalité pour obtenir des informations. J'estime que les réponses et rencontres effectuées auprès d'environ une dizaine de riverains ont nécessité l'équivalent de deux journées de travail. Pour la plupart, ils ont reçu la série de capsules plastifiées du CRE Laurentides ainsi qu'un résumé du règlement de la municipalité sur la bande riveraine.

4.3. Objectif 3 : Participer aux activités

Participer aux activités organisées par la municipalité et l'ABVLACS relativement au mandat de protection des lacs et à l'environnement en général.

Une partie de mon mandat de cet été consistait à participer aux activités de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs en aidant à leur préparation et en y participant via la tenue de kiosques d'information. Ceci avait, entre autres, le but d'augmenter la visibilité de *Bleu Laurentides* et de mon rôle d'agent de liaison. Voici la liste des différentes activités auxquelles j'ai participé cet été :

Tableau II: Répertoire des activités de la municipalité et de l'ABVLACS

Activités	Date	Contenu
Journée de l'arbre et des forêts	30 mai 2009	Environ 1500 arbres et 40 ensembles de capsules ont été distribués aux citoyens
Conseil d'administration (C.A.) ABVLACS	9 juin 2009	Il a été question du résumé de mes activités, de mes recommandations pour l'ABVLACS et d'une stratégie pour la sensibilisation porte-à-porte.
AGM de l'association des citoyens	13 juin 2009	Résultat du RSVL 2008, résumé des activités réalisées et à effectuer par l'agent de liaison. Répondre aux questions des citoyens Environ 60 personnes rejointes.
Journée de l'environnement	11 juillet 2009	Analyse d'eau, kiosques de différents exposants reliés à la protection des lacs. Ex : Pépinière Rustique, ÉcoFlo, la municipalité, <i>Bleu Laurentides</i> , etc. Participation de plus de 200 personnes, (environ 20 personnes ont visité mon kiosque)
C.A. ABVLACS	15 juillet 2009	Résumé des tâches accomplies et à réaliser Présentation du tableau synthèse des visites porte-à-porte.
C.A. ABVLACS	11 août 2009	Discussion sur le code de couleurs associé au tableau synthèse des visites porte-à-porte pour la sensibilisation.
AGA ABVLACS	29 août 2009	Présentation sur les réalisations effectuées par l'agent de liaison du <i>Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides</i> Réponses aux questions des citoyens

4.3.1. Journée de l'arbre et des forêts

Quelques jours après le début de mon mandat, près de 1500 arbres, 200 fiches signalétiques et 40 ensembles de capsules ont été distribués. Mes coordonnées et ma carte ont aussi été distribuées aux citoyens.

4.3.2. AGM de l'association des citoyens

L'association des citoyens a invité l'ABVLACS et moi-même pour présenter nos rôles et activités à la municipalité de Saint-Anne-des-Lacs lors de leur assemblée générale mensuelle (AGM). Plus de soixante personnes étaient présentes et elles ont toutes reçu une série de capsules du CRE Laurentides.

4.3.3. Journée de l'environnement

La seconde activité organisée par la municipalité à laquelle j'ai participé a été la *Journée verte* du samedi 11 juillet. Cette activité avait pour but de présenter à la population une série d'exposants dans différents domaines reliés à l'environnement. En effet, on y retrouvait, entre autres, des représentants des compagnies d'installations septiques, d'analyses d'eau et d'aménagements paysagers. J'ai tenu à cette occasion un kiosque d'information et distribué plusieurs dépliants. J'ai répondu à plusieurs questions sur l'environnement, j'ai présenté le programme *Bleu Laurentides* et mon rôle et j'ai pu rencontrer quelques responsables en environnement des associations de lacs. L'événement a duré un avant-midi et malgré le mauvais temps, près de 200 personnes se sont présentées. Environ 20 personnes se sont intéressées à mon kiosque. La majorité des résidents venaient exclusivement pour les analyses d'eau.



Figure 7 : Kiosques lors de la journée de l'environnement



Figure 8 : Kiosque du CRE Laurentides

4.3.4. C.A. de l'ABVLACS

Trois rencontres ont eu lieu. À chacune des rencontres, il y a eu une discussion à propos des activités réalisées dans le cadre de mon mandat et un échange constructif a permis des améliorations dans mon travail. J'ai aussi eu la chance de prendre part aux discussions et d'expliquer mon point de vue ou de formuler des recommandations.

4.3.5. AGA ABVLACS

Comme il est possible de le constater à la figure 9, plus de 70 personnes ont assisté à l'assemblée générale annuelle d'ABVLACS qui s'est tenue le 29 août 2009. Il est à noter que cet évènement a été organisé de façon éco-responsable. En effet, plusieurs actions ont été mises en place comme la vente de tasses réutilisables. J'ai présenté une conférence sur les activités réalisées à Sainte-Anne-des-Lacs par le CRE Laurentides et moi-même, l'agent de liaison du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*. Enfin, un résumé du présent rapport a été présenté lors de cette conférence. Six affiches ont été exposées dans la salle et présentaient les résultats obtenus de la caractérisation des rives, la carte du bassin versant, la carte bathymétrique ainsi que d'autres informations.



Figure 9 : AGA d'ABVLACS

5. ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS

La municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs affiche beaucoup d'ouverture à la protection des milieux lacustres, comme le démontre sa participation au programme du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* à l'été 2009. Passer l'été dans cette municipalité à travailler pour la protection de la santé des lacs m'a permis d'identifier des recommandations sur deux volets d'intervention principaux. Ces volets sont la sensibilisation et la formation.

5.1. Sensibilisation

La majorité des riverains habitant en bordure des lacs ont été visités chez eux par un employé de la municipalité en 2008 et par moi-même en 2009. La bande riveraine et les installations septiques ont été au cœur de nos tournées de sensibilisation. Il est vrai qu'il reste un certain nombre de lacs qui n'ont pas été visités comme les lacs Demers et Justine. Pour l'été 2010, il serait intéressant d'obtenir de la part de la municipalité, une liste des lacs non visités. Il serait aussi possible que l'agent de liaison du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* en 2010 propose, s'il y a lieu, d'offrir un service de visites à domicile, sur rendez-vous, pour conseiller les riverains sur la manière de procéder pour revégétaliser leur rive.

Un autre sujet d'importance à Sainte-Anne-des-Lacs est l'efficacité des aérateurs dans des lacs peu profonds. Outre la réponse que fournit le MDDEP sur le sujet, j'ai trouvé peu d'information. Il pourrait être proposé au CRE Laurentides d'effectuer une revue de la littérature sur le sujet et de transmettre les informations à l'agent de liaison pour l'été 2010.

Dans le cadre du mandat de l'agent de liaison en 2009, les actions de caractérisation et de sensibilisation se sont concentrées sur les lacs et leur

périphérie. Il serait intéressant de s'attarder dans le futur à la qualité de l'eau des affluents des lacs à l'échelle des bassins versants. Cela devrait, selon moi, devenir un enjeu important. En effet, la vitesse de l'eau lors de fortes pluies amène avec elle de grandes quantités de particules de sol. Les ruisseaux deviennent des connexions directes avec les lacs. S'ils ne sont pas protégés par une bande riveraine, l'érosion sera plus importante. Un article de journal ou un dépliant dans ce sens pourraient être produits.

5.2. Formation et accompagnement

Suite à l'intérêt démontré par les riverains, il est clair que les formations et accompagnements des riverains aux protocoles de caractérisation du RSVL devront continuer les années prochaines, particulièrement pour les lacs de plus petite taille. Par contre, je me demande s'il serait pertinent de produire des cartes illustrant l'état de la bande riveraine des lacs de très petites superficies. Je considère que le temps consacré, avec un riverain, pour préparer les cartes, faire la caractérisation des rives et utiliser l'outil de compilation du MDDEP représente environ une journée de travail par petit lac.

La caractérisation des rives est un point important et apporte des données utiles et pertinentes. Il en va de même pour le suivi des algues bleu-vert. Plusieurs personnes sont venues à la formation sur le protocole de caractérisation d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert. À ma connaissance, aucun riverain n'a utilisé ce protocole en 2009. Par contre, il faut comprendre que cet été a été particulièrement frais et pluvieux et que par conséquent, les blooms de cyanobactéries ont été de moindre ampleur. L'année prochaine sera peut-être différente avec des conséquences plus visibles. Il faut donc continuer la formation des riverains à ce protocole en 2010 et surtout bien leur expliquer l'importance de la démarche.

Comme l'ont mentionné le Dr Carignan, M. Pilon et moi-même, lors de l'AGA de l'ABVLACS, une caractérisation des communautés de plantes aquatiques s'impose pour compléter les données obtenues jusqu'à présent. Je préconiserais les lacs ayant une forte densité de population dans leur bassin versant et les lacs habités depuis longtemps. À cette fin, il faudrait prévoir l'achat ou la fabrication de quelques aquascopes à l'aide du protocole du RSVL. Le protocole qui explique comment fabriquer ce type d'appareil se retrouve dans la *Trousse des lacs*. Il pourrait être du mandat de l'agent de liaison du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* en 2010, s'il y a lieu, d'aider les riverains à utiliser ce protocole.

En absence de lignes directrices simples et adaptées, l'utilisation de l'oxymètre semble complexe pour certains riverains et les erreurs peuvent être fréquentes. La fiabilité de ces données est donc douteuse. Dans cette optique, si l'ABVLACS poursuit dans cette voie, je conseille de profiter de la présence d'un futur agent de liaison pour effectuer les prochains relevés ou fournir des lignes directrices à son utilisation. L'expérience a démontré que l'utilisation de l'oxymètre dans les étangs s'avère peu utile. En effet, la profondeur des étangs est trop faible pour qu'il y ait une stratification thermique de la colonne d'eau. Dans le cas d'un lac stratifié en période estivale, les données obtenues à l'aide de l'oxymètre peuvent venir compléter celles recueillies via la prise d'échantillon dans le cadre du Réseau surveillance volontaire des lacs (RSVL) du MDDEP et nous permettre de raffiner l'interprétation de l'état de santé du lac.

Au-delà des protocoles proposés par le RSVL et contenus dans la *Trousse des lacs* du CRE Laurentides, il existe d'autres données importantes qu'il est possible de recueillir pour tracer un portrait complet de l'état de santé de chaque lac. Par exemple, le volume d'eau d'un lac, fournit par la bathymétrie du lac combinée au débit moyen estival de l'eau à sa décharge, permet de connaître le temps de résidence de l'eau dans le lac. Il serait intéressant dans le futur, d'obtenir ces données pour les lacs de Sainte-Anne-des-Lacs. Par contre, la mesure des débits requiert de l'équipement spécialisé et demande de faire

appel à un expert pour son utilisation. Comme mentionné précédemment, il serait judicieux, dans certains cas, d'évaluer la qualité des entrées d'eau du lac comme les ruisseaux, rivières et fossés. La quantité de matière en suspension 12 heures après une forte pluie estivale pourrait être une donnée fort intéressante. Il est aussi possible d'évaluer la qualité de l'écosystème lacustre au moyen des insectes présents. Cependant, l'aide d'un biologiste peut s'avérer indispensable pour cet exercice.

CONCLUSION

La majorité des objectifs inscrits au plan d'action de l'agent de liaison ont été réalisés avec succès et même dépassés, grâce à la participation de tous. Il fût bien agréable de travailler avec les employés de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs. Ils m'ont épaulé et outillé pour que l'élaboration des projets et la réalisation du plan d'action soient une réussite. L'ABVLACS et ses bénévoles mobilisés sont au cœur du travail accompli et sans eux, je n'aurais pas pu avoir un si bel été.

Les réalisations accomplies durant l'été 2009 ne sont pas une finalité en soit. Plusieurs choses restent à faire, mais il est certain qu'une bonne voie est tracée pour la protection de l'environnement des lacs et cours d'eau sur le territoire de cette municipalité. Merci de m'avoir fait découvrir cette charmante région qu'est la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs et bonne chance pour le futur.

ANNEXE 1

Rapport d'activités cumulatif

**Activités réalisées dans le cadre du programme de Soutien technique des lacs
de Bleu Laurentides
Été 2009**

Nom de l'agent : Arnaud Holleville

Municipalité : Sainte-Anne-des-Lacs

Activités	Détails (nom de l'association)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées	Nbr. de dépliants distribués ou commentaires
Communication				
Participation à des AGA d'associations de lacs	Associations des citoyens	13 juin 2009	60	45 capsules 15 dépliants « Maison propre et jardin vert »
	ABVLACS	29 août 2009	60	30 capsules 2 dépliants « Maison propre et jardin vert » Présentation des résultats compilés de six lacs
TOTAL			120	
Participation à d'autres rencontres d'information avec des associations de lacs	Association du lac Suzanne	2 juillet 2009	11	10 capsules 10 résumés de la réglementation 10 affichettes « Bande riveraine au travail »
	C.A. de l'ABVLACS	9 juin 2009	8	Résumé des activités effectuées par l'agent de liaison et recommandations
	C.A. de l'ABVLACS	15 juillet 2009	9	Résumé des activités effectuées par l'agent de liaison et recommandations
	C.A. de l'ABVLACS	11 août 2009	9	Résumé des activités effectuées par l'agent de liaison et recommandations
TOTAL			37	
Participation à des rencontres d'information avec des responsables municipaux (ou	Rencontre à la MRC des Pays- d'en-Haut	5 juin 2009	8	Survol des bonnes pratiques à adopter pour la bande riveraine

autres intervenants)				
TOTAL			8	
Activités	Détails (nom de l'association)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées	Nbr. de dépliants distribués ou commentaires
Sensibilisation				
Tenues de kiosques	Journée verte	11 juillet 2009	200	
	Journée de l'arbre	30 mai 2009	150	
TOTAL			350	
Réalisation de tournées de porte-à-porte et visites de riverains	Lac Ouimet		30	80 terrains visités
	Lac Violon		9	24 terrains visités
	Lac Rochon		5	13 terrains visités
	Lac Cupidon		5	15 terrains visités
	Lac Beaulne		3	7 terrains visités
	Lac Mélançon		3	13 terrains visités
	Lac Olier		1	1 terrain visité
	Lac Schryer		2	10 terrains visités
	Lac Johanne		4	16 terrains visités
	Lac Loïselle		4	12 terrains visités
	Lac Morin		1	1 terrain visité
TOTAL			67	
Élaboration de documents d'informations ou articles de journaux	Article dans le journal de Prévost	13 août 2009		
Activités	Détails (nom de l'association)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées	Nb. De dépliants donnés ou commentaires
Caractérisation				
Présentation du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et de la <i>Trousse des lacs</i>	ABVLACS (M. Frédette) Formation RSVL	23 mai 2009	25	10 capsules 22 cartes d'affaires
Accompagnement des associations de lacs dans la réalisation du RSVL	Lac Colette	27 mai 2009	1	
	Lac Caron	28 mai 2009	1	
	Lac Suzanne	16 juin 2009	2	
	Lac Johanne	N.D.	1	
	Lac Morin	22 juin et 19 juillet 2009	1	

Formation des associations de lacs aux protocoles de la <i>Trousse des lacs</i> et du RSVL	Caractérisation d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert	5 et 11 juin 2009	12	
	Préparation des 22 <i>Trousse des lacs</i>	N.D.		
	Formation sur l'utilisation de l'oxymètre	5 et 11 juin 2009	11	Lacs Caron, Suzanne, Ouimet, Parent, Schryer, Violon, Guindon, Morin et autres
	Formation sur le terrain sur l'utilisation de l'oxymètre		7	Lacs Caron, Suzanne, Ouimet, Parent, Schryer, Violon, Guindon, Morin
	Prises d'échantillons pour le phosphore total trace, le COD, la chlorophylle <i>a.</i> Prises de données à l'aide de l'oxymètre et du disque de Secchi pour la transparence de l'eau		1	Lacs Pelletier, et Pivoine
	Formation sur le terrain au protocole de caractérisation d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert	23 juin et 20 juillet 2009	3	Lacs Caron, Johanne et Parent
	Caractérisation des bandes riveraines	Du 23 juillet au 3 septembre 2009	12	Lacs Boucané, Des Seigneurs, Schryer, Ouimet, Marois, Guindon, Parent et St-Amour
TOTAL			77	
GRAND TOTAL			659	

ANNEXE 2

Liste des documents produits

Liste des documents produits par l'agent de liaison du Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides à Sainte-Anne-des-Lacs – Été 2009

Tableau sur la classification de la rive terrain par terrain
Outil de compilation des rives du lac Boucané
Outil de compilation des rives du lac Des Seigneurs
Outil de compilation des rives du lac Guindon
Outil de compilation des rives du lac Marois
Outil de compilation des rives du lac Ouimet
Outil de compilation des rives du lac Suzanne
Outil de compilation des rives du lac Parent
Outil de compilation des rives du lac Schryer
Outil de compilation des rives du lac St-Amour
Carte de la caractérisation des rives du lac St-Amour
Carte de la caractérisation des rives du lac Suzanne
Carte de la caractérisation des rives du lac Parent
Carte de la caractérisation des rives du lac Des Seigneurs
Carte de la caractérisation des rives du lac Guindon
Carte de la caractérisation des rives du lac Marois
Carte de la caractérisation des rives du lac Ouimet
Une coopération gagnante! Journal de Prévost, 20 août 2009
Utilisation de l'oxymètre : Liste de l'altitude des lacs de la municipalité
Tableau des données d'oxymètre du lac Pelletier, 27 mai 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Pelletier, 6 juillet 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Pelletier, 21 juillet 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Pelletier, 16 août 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Pivoine, 27 mai 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Pivoine 6 juillet 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Pivoine, 21 juillet 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Pivoine, 16 août 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Pineriaie, 27 mai 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Schryer, 10 juin 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Schryer, 24 juin 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Schryer, 7 juillet 2009

Liste des documents produits par l'agent de liaison du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* à Sainte-Anne-des-Lacs – Été 2009 (suite)

Tableau des données d'oxymètre du lac Schryer, 21 juillet 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Schryer, 6 août 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Schryer, 2 septembre 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Violon, 15 juin 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Violon, 26 juin 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Violon, 21 juillet 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Ouimet, 14 juillet 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Ouimet, 5 août 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Suzanne, 16 juin 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Suzanne, 3 septembre 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Suzanne, 22 juillet 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Parent, 16 juin 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Parent, 20 juillet 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Guindon, 15 juin 2009
Tableau des données d'oxymètre du lac Guindon, 13 juillet 2009

ANNEXE 3

**État de la bande riveraine des lacs habités de Sainte-Anne-des-Lacs suite aux
résultats obtenus à l'aide de la fiche d'évaluation des bandes riveraines**

Légende de classification des bandes riveraines

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Suite aux tournées porte-à-porte effectuées par le responsable de l'environnement de la municipalité en 2008 et l'agent de liaison en 2009, une classification de l'état des bandes riveraines du territoire de Sainte-Anne-des-Lacs a été possible, à l'aide des données recueillies avec la fiche d'évaluation de la rive. Voici les détails de cette classification :

VERT

5 premiers mètres : 80% et plus de forêt, 3 strates

Seconds 5 mètres : pelouse non-entretenu, présence d'arbres et d'arbustes

La bande riveraine répertoriée comprend 3 strates de végétation, présentes à l'état naturel ou reconstituées par le propriétaire selon les normes. Les premiers 5 mètres de la rive constituent une zone tampon appréciable et leur densité de végétation correspond aux minimums requis par le règlement. Les seconds 5 mètres comprennent un minimum d'arbres et d'arbustes et la tonte de gazon n'est plus effectuée par le propriétaire. Aussi, l'accès prévu en direction du plan d'eau respecte la largeur maximale et des mesures ont été prises pour recouvrir un mur de pierres, de bois ou de béton d'espèces arbustives appropriées.

JAUNE

5 premiers mètres : 30%-80% de forêt, moins de 3 strates.

Seconds 5 mètres : pelouse entretenue, peu ou pas d'arbres ou d'arbustes.

La bande riveraine répertoriée ne comprend qu'une ou deux strates de végétation, présentes à l'état naturel ou reconstituées par le propriétaire. Les 5 premiers mètres de la rive ne constituent pas une barrière de protection efficace et des travaux de renaturalisation doivent être envisagés pour compléter les travaux entrepris ou pour améliorer la végétation déjà en place. Les seconds 5 mètres de la rive présentent certaines lacunes comme l'absence d'arbres, d'arbustes, ou une pelouse encore entretenue par le propriétaire. Aussi, l'accès prévu en direction du plan d'eau ne respecte pas la largeur maximale et aucune mesure n'a été prise pour recouvrir un mur de pierres, de bois ou de béton d'espèces arbustives appropriées.

ROUGE

5 premiers mètres : 30% et moins de forêt, moins de 3 strates

Seconds 5 mètres : pelouse entretenue, absences d'arbres ou d'arbustes

La bande riveraine répertoriée est artificialisée et aucune ou peu de conditions sont respectées. La pelouse est toujours entretenue et aucun ou peu de travaux de renaturalisation ont été entrepris. Les 5 premiers mètres de la rive ne constituent pas une barrière de protection efficace et la pelouse y est présente sur l'essentiel de leur superficie. Les seconds 5 mètres sont entretenus et contiennent peu ou pas d'arbres ou d'arbustes. Aussi, l'accès prévu en direction du plan d'eau ne respecte pas la largeur maximale et aucune mesure n'a été

prise pour recouvrir un mur de pierres, de bois ou de béton d'espèces arbustives appropriées.

Chaque classe est attribuée selon les éléments inclus au dossier, soit les notes prises suite à une visite sur le terrain et les photographies jointes au répertoire archivé. Chaque terrain présentant des particularités différentes, certains éléments de classification peuvent porter à interprétation.

Classification de la bande riveraine terrain par terrain

Nom du lac	Année	Type de donnée	Classification de la bande riveraine				Total	Nb. de terrain construit	Nb. de propriétaire présent	Nb. de propriétaire présent sur terrain construit
			Vert	Jaune	Rouge	ND				
Lac Marois	2008	Nb. De propriété	41	28	62	3	134	115	41	41
		Pourcentage	30.6%	20.9%	46.3%	2.2%	100.0%	85.8%	30.6%	35.7%
Lac des Seigneurs	2008	Nb. De propriété	12	18	16	1	47	40	18	18
		Pourcentage	25.5%	38.3%	34.0%	2.1%	100.0%	85.1%	38.3%	45.0%
Lac Parent	2008	Nb. De propriété	11	16	12	0	39	29	15	15
		Pourcentage	28.2%	41.0%	30.8%	0.0%	100.0%	74.4%	38.5%	51.7%
Lac Caron	2008	Nb. De propriété	11	2	6	0	19	14	3	3
		Pourcentage	57.9%	10.5%	31.6%	0.0%	100.0%	73.7%	15.8%	21.4%
Lac Suzanne	2008	Nb. De propriété	3	5	8	0	16	14	7	7
		Pourcentage	18.8%	31.3%	50.0%	0.0%	100.0%	87.5%	43.8%	50.0%
Lac Guindon	2008	Nb. De propriété	16	26	18	1	61	49	27	27
		Pourcentage	26.2%	42.6%	29.5%	1.6%	100.0%	80.3%	44.3%	55.1%
Lac Canard	2008	Nb. De propriété	7	4	2	0	13	12	6	6
		Pourcentage	53.8%	30.8%	15.4%	0.0%	100.0%	92.3%	46.2%	50.0%
Lac Colette	2008	Nb. De propriété	2	7	5	1	15	12	5	5
		Pourcentage	13.3%	46.7%	33.3%	6.7%	100.0%	80.0%	33.3%	41.7%
Lac St-Amour	2008	Nb. De propriété	9	6	4	0	19	17	4	4
		Pourcentage	47.4%	31.6%	21.1%	0.0%	100.0%	89.5%	21.1%	23.5%
TOTAL		Nb. De propriété	112	112	133	6	363	302	126	126
		Pourcentage	30.9%	30.9%	36.6%	1.7%	100.0%	83.2%	34.7%	41.7%

*Note: Les données de 2008 ont parfois dû être extrapolées. Elles représentent donc une estimation et non pas des valeurs exactes

Classification de la bande riveraine terrain par terrain

Nom du lac	Année	Type de donnée	Classification de la bande riveraine				Total	Nb. de terrain construit	Nb. de propriétaire présent	Nb. de propriétaire présent sur terrain construit
			Vert	Jaune	Rouge	ND				
Lac Schryer	2009	Nb. De propriété	8	2	0	0	10	5	2	2
		Pourcentage	80.0%	20.0%	0.0%	0.0%	100.0%	50.0%	20.0%	40.0%
Lac Johanne	2009	Nb. De propriété	11	3	2	0	16	9	4	4
		Pourcentage	68.8%	18.8%	12.5%	0.0%	100.0%	56.3%	25.0%	44.4%
Lac Loïselle	2009	Nb. De propriété	5	4	3	0	12	9	4	4
		Pourcentage	41.7%	33.3%	25.0%	0.0%	100.0%	75.0%	33.3%	44.4%
Lac Morin	2009	Nb. De propriété	1	0	0	0	1	1	1	1
		Pourcentage	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Lac Ouimet	2009	Nb. De propriété	44	22	14	0	80	72	30	30
		Pourcentage	55.0%	27.5%	17.5%	0.0%	100.0%	90.0%	37.5%	41.7%
Lac Beaulne	2009	Nb. De propriété	7	0	0	0	7	4	3	3
		Pourcentage	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	57.1%	42.9%	75.0%
Lac Cupidon	2009	Nb. De propriété	15	0	0	0	15	9	5	5
		Pourcentage	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	60.0%	33.3%	55.6%
Lac Melancon	2009	Nb. De propriété	9	0	3	1	13	4	3	3
		Pourcentage	69.2%	0.0%	23.1%	7.7%	100.0%	30.8%	23.1%	75.0%
Lac Olier	2009	Nb. De propriété	0	0	1	0	1	1	1	1
		Pourcentage	0.0%	0.0%	100.0%	0.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Lac Rochon	2009	Nb. De propriété	9	2	2	0	13	8	5	5
		Pourcentage	69.2%	15.4%	15.4%	0.0%	100.0%	61.5%	38.5%	62.5%
Lac Violon	2009	Nb. De propriété	19	3	2	0	24	17	9	9
		Pourcentage	79.2%	12.5%	8.3%	0.0%	100.0%	70.8%	37.5%	52.9%
TOTAL		Nb. De propriété	128	36	27	1	192	139	67	67
		Pourcentage	66.7%	18.8%	14.1%	0.5%	100.0%	72.4%	34.9%	48.2%

ANNEXE 4

Article dans le journal de Prévost

28 juillet 2009

Arnaud Holleville

Sainte-Anne-des-Lacs : une coopération gagnante!

Des milliers de bénévoles et de professionnels s'affairent à conserver la beauté et la qualité de nos milieux lacustres. Sainte-Anne-des-Lacs est un excellent exemple de collaboration entre différents acteurs pour promouvoir le développement durable de la région.

En effet, l'Agence des Bassins Versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) compte 65 bénévoles actifs qui participent à la prise des échantillons pour mesurer la qualité de l'eau de leur lac, à la caractérisation des bandes riveraines, au suivi de la prolifération des algues bleu-vert et au recrutement de nouveaux membres. Il est d'ailleurs possible de voir les résultats de plusieurs analyses ou de devenir membre sur le site Internet d'ABVLACS : www.abvlacs.org.

Pour s'assurer de la réussite de ces actions, ABVLACS et la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs ont fait appel au programme *Bleu Laurentides* du Conseil régional en environnement des Laurentides (CRE Laurentides) afin d'obtenir le service du Soutien technique. L'agent de liaison, Arnaud Holleville, a donc le mandat, durant 16 semaines, de mettre en œuvre un plan d'action concerté entre ces trois acteurs. Il sensibilise les riverains sur notamment l'aménagement des bandes riveraines, l'importance de l'entretien des installations septiques ainsi que leur vidange et il informe les citoyens sur différentes problématiques à caractère environnemental liées à la préservation de l'intégrité des lacs. Il propose des formations théoriques et terrains aux bénévoles d'ABVLACS et participe activement aux différentes activités sur le territoire de la municipalité.

De plus, une équipe de la MRC des Pays-d'en-Haut a procédé à l'inspection de près de 600 installations septiques sur le territoire de la municipalité. Un groupe d'étudiants de l'Université de Montréal, dirigé par le professeur Richard Carignan, a aussi produit des cartes bathymétriques (qui indiquent les profondeurs d'un lac) de la majorité des plans d'eau habités. M. Carignan sera d'ailleurs présent lors de l'assemblée générale annuelle de l'ABVLACS qui se tiendra le 29 août à 8h30. Tous les citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs y sont conviés.